

fidh



A l'occasion du trentième anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France,

A l'occasion de la 9^{ème} journée mondiale contre la peine de mort,

Le 9 octobre 2011 marque le **trentième anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France**. La France devenait ainsi le 35^{ème} Etat, et l'une des dernières démocraties occidentales, à faire disparaître de son droit cette peine inhumaine. Devenue constitutionnelle en 2007, l'interdiction de la peine de mort en temps de paix comme en temps de guerre découle des différents instruments internationaux ratifiés par la France.

Le combat pour l'abolition de la peine de mort est désormais porté au niveau mondial.

La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies appelant à un moratoire universel, adoptée par 109 États le 21 décembre 2010, confirme la dynamique internationale croissante en faveur de l'abolition. Aujourd'hui, plus des deux tiers des pays du monde ont aboli la peine de mort en droit ou en pratique. En 2010, 23 pays procédaient encore à des exécutions, au premier rang desquels la Chine, l'Iran, la Corée du nord et les Etats-Unis.

Il y a 50 ans étaient condamnés à mort aux Etats-Unis, Ethel et Julius Rosenberg.

Leur condamnation pour espionnage au profit de l'URSS, puis leur exécution le 19 juin 1953, en pleine guerre froide, avaient soulevé l'indignation de la communauté internationale. Une campagne médiatisée dénonça vigoureusement mais sans succès un complot et une erreur judiciaire.

Robert Meeropol avait 6 ans lorsque ses parents furent exécutés. Il est aujourd'hui l'un des plus grands militants contre la peine de mort aux Etats-Unis.

Nous aurons le plaisir de l'accueillir lors des manifestations qui se dérouleront autour du 10 octobre, Journée mondiale contre la peine de mort, dédiée cette année au caractère cruel, inhumain et dégradant de ce châtement.

C'est dans ce cadre que le 12 octobre 2011, la FIDH, la LDH et le Barreau de Paris organisent une table ronde : « **30 ans après l'abolition de la peine de mort en France, quelles perspectives pour le mouvement abolitionniste mondial** ». Les organisations rappellent également le **rassemblement pour l'abolition le 10 octobre Place de l'Hôtel de Ville**.

30 ans après l'abolition de la peine de mort en France, quelles perspectives pour le mouvement abolitionniste mondial

Maison du Barreau de Paris,
Grand Amphithéâtre - 2-4 rue de Harlay - 75001 Paris

9.00/12.30 *Table ronde*

Modératrice - **Véronique Gaymard**, journaliste Radio France International (RFI)

9.00 **Allocution d'ouverture, Maître Jean Castelain**, bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Paris

9.20 **Maître Henri Leclerc**, président d'honneur de la LDH, Ligue des droits de l'Homme. *L'abolition en France, 30 après*

9.40 **Emmanuel Taïeb**, maître de conférences en science politique à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. *L'autre débat, montrer la peine de mort*

10.00 *Extraits du film d'entretien de Robert Badinter avec Sidiki Kaba*, président d'honneur de la FIDH

10.10 **Charles Berling**, *témoignage sur son rôle d'abolitionniste incarnant Robert Badinter dans le film « L'abolition »*

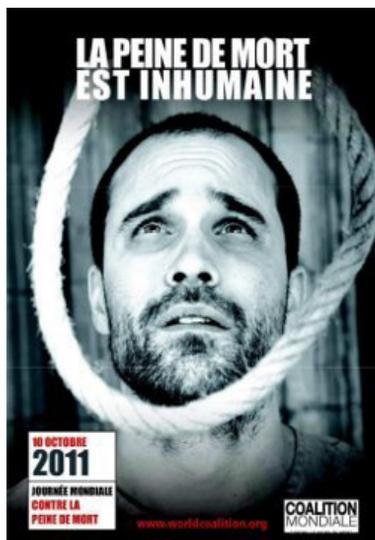
10.30 **Robert Meeropol**, fils des époux Rosenberg exécutés en 1953 aux États-Unis. *Témoignage - la peine de mort aux États-Unis*

10.50 **Karim Lahidji**, vice-président de la FIDH, président de la ligue iranienne de défense des droits de l'homme. *La peine de mort en Iran, une politique de la terreur*

11.10 **Florence Bellivier**, présidente de la coalition mondiale contre la peine de mort, secrétaire générale adjointe de la FIDH. *Verra-t-on bientôt l'abolition universelle de la peine de mort ?*

11.30-11.40 **Pause**

11.40-12.30 **Débat**



Les organisations rappellent également le rassemblement pour l'abolition, le lundi 10 octobre 2011, Parvis de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris de 11h30 à 19.00

La FIDH, la LDH en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort, l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France), Amnesty International Section Française, le Collectif national de soutien à Mumia Abu Jamal, le Collectif Solidarité Chine, Ensemble contre la peine de mort (ECPM), Poster for Tomorrow et le Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les Droits de l'Homme (RAIDH), organisent un **grand rassemblement sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris pour la Journée mondiale contre la peine de mort**, afin de rappeler au public que si la peine de mort a été abolie il y a 30 ans en France, elle est toujours une réalité dans 58 pays.

A cette occasion, les principales méthodes d'exécution, une cellule de condamné à mort texan, un village de l'abolition, une mappemonde des pays rétentionnistes, les expositions ECPM et Poster for Tomorrow seront installés sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

L'inauguration du village pour l'abolition aura lieu à 11.30 en présence de M. Bertrand Delanoë, Maire de Paris

Pour plus d'information, sur la journée mondiale contre la peine de mort, reportez-vous aux documents de la coalition mondiale www.worldcoalition.org/journemondiale :

- L'affiche de la journée mondiale de 2011 : «La peine de mort est inhumaine»
- La brochure de la journée mondiale de 2011
- Une fiche d'information détaillée sur la peine de mort dans le monde
- Une étude de la jurisprudence internationale relative à la peine de mort
- Le kit de mobilisation pour la Journée mondiale
- La pétition pour la journée mondiale 2011
- le rapport de la journée mondiale 2010 et les centaines d'exemple de mobilisation
- Le guide pédagogique

Pour en savoir plus sur la peine de mort : www.fidh.org

Contacts et Inscriptions

- Pour les avocats au titre de la formation continue

IFC@efb.fr ou par fax 01.43.43.48.10

- Pour la presse

FIDH Karine Appy/Arthur Manet : 06 48 05 91 57 / 06 72 28 42 94

LDH Anne Garacoïts : 01 56 55 51 08

Barreau de Paris Nicolas Corato : 01 44 32 47 09

- Pour le grand public

FIDH fidh@fidh.org